

Insecticide pour la gestion des chenilles en champ



CARACTÉRISTIQUES ET BÉNÉFICES

- ✓ **Insecticide biologique approuvé par Santé Canada (ARLA)**
- ✓ **Assure le contrôle** de plusieurs larves de lépidoptères
- ✓ **Sécuritaire** pour les organismes bénéfiques et les pollinisateurs¹
- ✓ **Excellente résistance** aux rayons UV
- ✓ **Aucun délais** avant récolte pour la plupart des cultures²
- ✓ **S'intègre parfaitement** à votre programme de lutte intégrée
- ✓ **Approuvé** pour l'agriculture biologique

¹ Sécuritaire pour les organismes bénéfiques et les pollinisateurs lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi de l'étiquette.

² Aucun délais avant la récolte sauf pour le poivron et les haricots dont le délai est de 1 jour.

MODE D'UTILISATION

CULTURE	INSECTE	TAUX D'APPLICATION	VOLUME DE PULVÉRISATION	INTERVALLE D'APPLICATION
<ul style="list-style-type: none"> • Ail • Brocoli • Céleri • Choux de Bruxelles • Choux • Chou-fleur • Choux fourrager • Chou frisé • Ciboulette • Échalotes • Épinard • Fines herbes et épices • Haricots • Laitue • Maïs sucré et de grande culture • Oignons • Poireaux • Poivron • Pommes de terre • Tabac • Tomates • Tournesol • Consultez l'étiquette pour la liste complète 	<ul style="list-style-type: none"> Fausse-arpenteuse du chou Fausse-teigne des crucifères Noctuelle de la tomate Piéride du chou Pyrale du maïs Pyrale du tournesol Sphinx Teigne du poireau 	0,65 à 4 L/ha	Pour les applications terrestre, Minimum 300 L/ha d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer au premier signe d'infestation quand les larves sont petites. • Répéter les applications, en fonction du seuil économique, aussi souvent que nécessaire pour maintenir un contrôle. • 5 à 10 jours entre les applications • Consultez l'étiquette pour plus de précision selon la culture ou l'insecte visé

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- **Numéro d'homologation canadien:** 26854
- **Matière active :** Btk (*Bacillus thuringiensis ssp. kurstaki*)
- **Emballage :** Une (1) caisse = 2 x 10L
- **Formulation :** Liquide
- **Groupe chimique :** 11B2 (Produits microbien du type Bt)
- **Délai avant récolte :** 0 jours
- **Délais de réentrée:** Lorsque le produit est sec
- **Conservation:** 18 mois à 20° C

Bioprotec CAF

FICHE TECHNIQUE

RECOMMANDATIONS POUR DES RÉSULTATS OPTIMAUX

- Il est important d'obtenir un dépôt assurant une couverture complète du feuillage cible sur lequel les larves s'alimentent
- L'application est efficace après l'éclosion des œufs, alors que les larves sont dans une phase d'alimentation active
- Le produit est plus efficace lorsqu'aucune pluie ne survient dans les 24-48h suivant l'application, afin de permettre à l'insecte d'ingérer une quantité létale du dépôt d'insecticide
- Répéter le traitement au besoin à intervalle de 7 jours si l'éclosion des œufs est désynchronisée
- De meilleurs résultats sont obtenus par temps non venteux, afin de permettre une bonne couverture du feuillage



MODE D'ACTION

L'ingestion d'une dose suffisante provoque une paralysie des parties buccales et du tube digestif de l'insecte, suivi d'une septicémie. Les larves cessent de s'alimenter à l'intérieur de quelques heures et la mort survient après 2 à 5 jours.

Pour plus d'informations, contactez votre détaillant agricole local

Bioprotec® CAF est une marque de commerce de AEF Global inc. Prière de se référer à l'étiquette du produit pour les détails complets concernant l'application. Toujours lire et suivre les informations fournies sur l'étiquette. Aller au www.aefglobal.com pour une information complète sur le produit.